



COMMUNIQUÉ DE PRESSE :

Centre pénitentiaire de Saint-Denis Surpopulation carcérale et Emeutes !

U.R Réunion Mayotte

Saint-Denis, le 18/08/2026

L'UFAP UNSa Justice Réunion-Mayotte alerte une nouvelle fois sur la situation explosive au Centre pénitentiaire de Saint-Denis (CPSD).

Depuis plusieurs semaines, **les incidents et les violences se multiplient au sein de l'établissement. Bagarres, règlements de comptes, tensions entre personnes détenues** et mesures de séparation sont désormais devenus le quotidien des personnels pénitentiaires.

Cette situation n'est malheureusement pas le fruit du hasard. PLUS DE 1 000 DÉTENUS POUR 575 PLACES !

Le Centre pénitentiaire de Saint-Denis connaît aujourd'hui une surpopulation carcérale sans précédent, avec désormais plus de 1 000 personnes détenues pour seulement 575 places !

Dans certains secteurs, **les personnels doivent gérer jusqu'à 140 détenus sur un seul étage, avec trois personnes détenues dans les petites cellules et jusqu'à quatre dans les plus grandes.**

Cette promiscuité permanente favorise les tensions, les conflits et les règlements de comptes. Des transferts pour Mesure d'Ordres et de Sécurité nationales doivent être envisagés pour tenter de rétablir le calme en détention !

Les mesures de séparation se multiplient alors même que les capacités matérielles de l'établissement, les cellules et les cours de promenade restent, elles, inchangées.

À cette surpopulation devenue incontrôlable vient s'ajouter une seconde difficulté majeure : un manque colossal de personnels : **Aujourd'hui, 25 postes de surveillants sont vacants au CPSD.**

Les personnels présents doivent donc assurer quotidiennement la sécurité de plus de 1 000 personnes détenues avec des effectifs largement insuffisants. **Pour l'UFAP UNSa Justice Réunion Mayotte c'est INADMISSIBLE !**

A QUEL MOMENT L'ADMINISTRATION ET LES POUVOIRS PUBLICS VONT-ILS REAGIR ?

Le nouvel incident survenu le 17 août au bâtiment F, impliquant plusieurs personnes détenues (*alors que 75 détenus étaient présents dans la cour de promenade*), constitue un exemple de cette montée des tensions et des violences.

Une fois encore, **seule la réactivité et le professionnalisme des personnels ont permis de maîtriser rapidement la situation et d'éviter qu'elle ne prenne une ampleur beaucoup plus importante !**

Pour l'UFAP UNSa Justice Réunion-Mayotte, il est désormais urgent que l'administration pénitentiaire et le ministère de la Justice prennent la pleine mesure de la situation.

Nous réclamons un plan d'urgence pour le CPSD, comprenant notamment :

- le comblement immédiat des **25 postes vacants de surveillants** ;
- l'accélération **des transferts** afin de désengorger l'établissement ;
- la mise en œuvre rapide de **capacités supplémentaires au centre pénitentiaire du Port** ;
- **l'engagement concret et rapide du projet de nouvel établissement pénitentiaire dans le Sud de La Réunion** ;
- des mesures immédiates permettant de garantir **la sécurité des personnels** et des personnes détenues.

Avec plus de 1 000 détenus pour 575 places et 25 postes de surveillants vacants, le CPSD est arrivé à un niveau de saturation qui ne peut plus être ignoré !

L'Union Régionale UFAP UNSA Justice Réunion Mayotte